Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261016-DEL2026100774-DE

Réf. : DEL20261007-74

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal d'AUGAN

L'an deux mille vingt-six, le 07 octobre le Conseil Municipal de la Commune d'Augan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie à 19h30, sous la présidence de Madame Dominique MARTIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Date de convocation du Conseil Municipal : 02 octobre 2026

PRESENTS (16)
Mme Dominique MARTIN, M. Pascal JOSSE, Mme Agnès GUILLO, M. Alain CHOTARD, Mme Valérie DUBOIS, Mme Stéphanie DUBOIS, **M.** Cyrille MONNERAIS, M. Adrien GILLARD, Mme Valérie LERAT, M. Vincent MONNERAIS, Mme Katy LETORE, M. Thierry ROBIN, Mme Marie-Thérèse LUCAS, M. Guénaël LAUNAY, M. Corentin PERRICHOT, M. Mickaël BOIXEL.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR (3) :
M. Philippe ROBO, ayant donné pouvoir à M. Guénaël LAUNAY.
Mme. Aurélie LOEZIC, ayant donné pouvoir à Mme Stéphanie DUBOIS.
M. Clément CHOTARD, ayant donné pouvoir à M. Alain CHOTARD.

ABSENTS (0) :

Délibération DEL20261007-74 – DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET UN SUPPLEANT A LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF LA GRANGE AUX LIVRES

Madame le Maire informe que dans la mesure ou la commune est sociétaire de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) La Grange aux Livres et qu'elle est amenée à être représentée au sein de l'instance de la SCIC La Grange aux Livres il est proposé de désigner, un représentant et un suppléant pour répondre à cette nécessité.

Madame le Maire propose de désigner un représentant et un suppléant à la société coopérative d'intérêt collectif La Grange aux Livres :

Représentant : Mme Dominique MARTIN, le Maire
Suppléant : M. Corentin PERRICHOT conseiller municipal.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 056-215600065-20261016-DEL2026100774-DE

Il est demandé au conseil municipal :

D'approuver la désignation du représentant et du suppléant de la société coopérative d'intérêt collectif La Grange aux Livres.
De désigner Représentant : Mme Dominique MARTIN, le Maire. Suppléant : M. Corentin PERRICHOT conseiller municipal.
D'autoriser Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré, à la majorité, à l'unanimité (Résultat du vote : 19 vote pour, 0 vote contre, 0 abstention) des membres présents ou représentés :

Approuve la désignation du représentant et du suppléants de la société coopérative d'intérêt collectif La Grange aux Livres.
Désigne Représentant : Mme Dominique MARTIN, le Maire. Suppléant : M. Corentin PERRICHOT conseille municipal.
Autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Dominique MARTIN

MAIRIE de AUGAN
R.F.
56 (Morbihan)

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées le 12/10/2026,
Et l'extrait au registre des délibérations ayant été transmis en préfecture le 12/10/2026